

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 2 AVRIL 2016

L'an Deux mil seize, le deux avril, à onze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, LAGNEAU, VENIAT, GARNIER, BONNIAUD, AUDIN, CHATEAU, JACQUELIN, MARTIN, MONEYRON, TABARAN, VALLET.

ABSENTE EXCUSEE : Madame DESCOINS.

ABSENTE : Madame VERNAUDON

POUVOIR : néant

SECRETAIRE : Monsieur BONNIAUD

### I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2016

Monsieur le Maire fait lecture du procès verbal de la dernière réunion du conseil du 11 février 2016. Aucune objection n'est émise. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

### II -COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 ET BUDGETS 2016

Monsieur le Maire, après avoir expliqué les comptes administratifs de la commune, de la salle des fêtes, et du multiservices, se retire de la salle du conseil. C'est Monsieur VENIAT, doyen d'âge, qui propose de voter ces différents comptes.

- Compte Administratif Budget Commune - Voté à l'unanimité
- Compte Administratif Budget Salle des Fêtes - Voté à l'unanimité
- Compte Administratif Budget Multiservices - Voté à l'unanimité

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'assemblée.

L'affectation du résultat des trois comptes est également votée à l'unanimité.

- BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente le Budget de la commune qui s'équilibre

- ❖ en section de fonctionnement à la somme de 487 416,00 €
- ❖ en section d'investissement à la somme de 149 136,00 €

Monsieur JACQUELIN demande que soit étudié le coût d'entretien du radar pédagogique qui doit être installé dans le bourg, ayant peur que de mauvaises surprises interviennent par la suite concernant les batteries. Des renseignements seront pris en ce sens. Monsieur le Maire soumet le Budget 2016 au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

- **BUDGET SALLE DES FETES**

Présenté par Monsieur le Maire, il s'équilibre :

- ❖ en section de fonctionnement à la somme de 14 053,00 €
- ❖ en section d'investissement à la somme de 4 633,00 €

Il est voté à l'unanimité.

- **BUDGET MULTISERVICES**

Comme les autres il s'équilibre :

- ❖ en section de fonctionnement à la somme de 22 815,00 €
- ❖ en section d'investissement à la somme de 25 382,00 €

Il est également voté à l'unanimité.

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Monsieur le Maire présente les différents taux d'imposition de la commune, en soulignant qu'ils restent inchangés depuis déjà plusieurs années. Le Conseil adopte ces taux à l'unanimité.

- Taxe d'habitation : 17,39 %
- Taxe Foncier Bâti : 13,31 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 37,26 %

### **III - CARTE COMMUNALE**

Le Conseil Municipal doit se prononcer et approuver la carte communale telle qu'elle doit être présentée à Monsieur Le Préfet avec l'ajout d'une parcelle près du chemin de la Broutille.

Le conseil dans sa majorité trouve que les différents souhaits émis lors des réunions, ne sont pas pris en compte et donc après un vote où 6 conseillers s'abstiennent, 3 votent contre ce projet, et 3 votent pour, la carte communale telle qu'elle doit être présentée n'est pas adoptée.

### **IV - DIVERS COURRIERS**

- ✓ Une délibération doit être prise suite à un courrier du SDE03 concernant une redevance d'occupation du sol en domaine public. Le Conseil n'y voit aucun inconvénient. La délibération est prise à l'unanimité.
- ✓ Une demande concernant la venue d'un camion "street food" le lundi soir sur la place de l'Eglise, moyennant une redevance de 15 € par mois est acceptée.
- ✓ Afin de refaire une clôture propre entre le terrain de Madame PINDON et le Multiservices, il est nécessaire de contacter la famille de Monsieur Marcel DURANTIN car quelques mètres de terrain semblent être toujours en leur possession alors qu'ils se trouvent de notre côté. Ce dossier sera étudié avec les parties concernées.

- ✓ Un courrier de l'association Emmaüs demandant la pose d'un conteneur pour récupérer les vêtements usagés, est soumis au conseil qui accepte que le dit conteneur soit mis sur le parking en face de la mairie
- ✓ Monsieur le Maire signale que la Croix Rouge entre le 9 mai 2016 et le 4 juin 2016 fera sur le territoire de la commune une campagne de sensibilisation aux gestes de premiers secours.
- ✓ Un dernier courrier de Madame Marie-Jo Chassin (permanence de Monsieur Chambefort) est lu aux conseillers.

### **V- QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal s'insurge de l'attitude du personnel communal affecté à la prise en charge des enfants scolarisés, pendant le temps des repas et demande qu'un changement positif intervienne rapidement, car la pérennité de la cantine et de l'Ecole en dépend.

Plus de questions, la séance levée à 12 h 50.